



VILLE DE NICE

ATTESTATION DE REUSSITE AU TEST ANTI PANIQUE

Je soussigné

Atteste que :

A réalisé avec succès le test anti panique suivant :

Départ par une chute en arrière volontaire, puis nage sans présenter de signe de panique sur un parcours de 25 m, avec passage sous un obstacle dans une profondeur supérieure à 1.80m.

Fait à Nice le

signature